			> >				
	COMPTE RENDU N°	24					
Chantier : JAMMES			Date de la visite :	06-juil-18			24
P1 Maître d'ouvrage				Mme Mr JAMMES			IND.00
			121 Avenue de Lodève,				
34070 Montpellier						•	
Opération : Rénovation Maison JAMMES							
22 rue François Villeneuve, 3400 Montpellier							
- Dec					NOIL	Diffusion	
	Maître d'ouvrage :		MAIL	TÉLÉPHONE	Présence	/OCA	Diffu
	Représenté par,	Flora JAMMES	flora.aiguesvives@gmail.com	06 09 74 42 32	Pre	NOC	e-mail
	ARCHITECTE:	L. CASCALES	cascales@architectes.org	06 09 71 23 25	Pre	INE (e-mail
LOT INTERVENANT ENTREPRISE MAIL TÉLÉPHONE					PROCHAINE CONVOCATION	Diffusion	
LOT	INTERVENANT	ENTREPRISE	MAIL	TÉLÉPHONE	Prés	PR	Diffu
1	GROS ŒUVRE	OUBOUKHA FRÈRES	oa.constructions@yahoo.fr	06 86 04 02 22			
2	ÉTANCHÉITÉ	RAMDANI	ramdanisaid34@gmail.com	06 74 98 13 76			
3	PLATRERIE	OUBOUKHA FRÈRES	oa.constructions@yahoo.fr	06 86 04 02 22			
4	MENUISERIE	SONIMEN	contact@sonimen.fr	06 29 80 73 24			
5	CLIMATISATION	CLIMAVIE	christian.derouet@climavie.fr	07 78 93 40 12			
6	PLOMBERIE	EPC	stephan.enjalbert@gmail.com	06 29 13 30 06			
7	ELECTRICITE	AB Électricité	abelectricite34@gmail.com	06 46 40 87 51			
8	REVÊTEMENTS	OUBOUKHA FRÈRES	oa.constructions@yahoo.fr	06 86 04 02 22			
Pre - Convoqué/Présent Abs - Convoqué/Absent Exc - Convoqué/ Excusé NC - Non convoqué							

RAPPEL: 150 € PÉNALITÉ D'ABSENCE REUNION CHANTIER - cf. art. 4.2 CCTP 00

L'absence d'observations écrites sur le texte des procès verbaux, dans un délai de 10 jours, sera considérée comme acceptation

CONVOCATION

DATE de la PROCHAINE REUNION DE CHANTIER

Vendredi 07/09/2018 - 13:30

COMPTE RENDU N° 24

- Concernant la pose du parquet : une dalle de ravoirage a été faite au RDC de la maison. La parquet flottant a été posé directement sur cette dalle. Cette dalle, qui n'est absolument pas droite, présente en plus de nombreux trous et, elle est très poussiéreuse. Il en résulte que le parquet commence à s'affaisser à certains endroits, il craque en permanence, et il bouge énormément. Il ne tiendra pas sur le long terme.

- Cette situation est très problématique pour nous.
- 1,03 Il aurait fallu faire une dalle de ragréage, qui est nécessaire avant la pose du parquet.
- 1,04 Il est nécessaire maintenant de trouver une solution. Je pense que la meilleure solution est de défaire le parquet, faire un ragréage et reposer le parquet.
- Le parquet qui a été posé est du contrecollé massif assez couteux, il n'est pas envisageable de le laisser se détériorer comme cela.
- 1.06 En outre, je ne comprend pas pourquoi une seule dalle n'a pas été faite sur l'entier rdc avec en plus un ragréage.
- Actuellement le couloir de l'extension n'est pas à niveau, et le ragréage va entraîner un gondolement du parquet. La buanderie et le WC ne sont pas non plus à niveau entre eux.
- Concernant les joint du placo: les joints du placo sont à de nombreux endroits mal faits, grossiers, certaines plaques du plafond présentes des trous, les vis sont apparents, les plafonds ne sont pas droits, notamment dans la chambre de l'extension. il est nécessaire que le jointeur reprenne cela. Il faut aussi reprendre toute les finitions du placo au niveau de l'escalier et des marches.
- 1,09 Il est nécessaire de faire les coffres des volets roulants en RDC.
- De plus, les plaques du plafond du RDC sont extrêmement abimées, elles sont découpées de façon grossière au niveau des IPN, je ne pense pas que cela soit rattrapable. Je pense qu'il faut replaquer les IPN pour cacher la finition du placo.
- 1,11 Aucune porte ne ferme correctement.
- L'encadrement de la chambre de l'extension est plus étroit que le placo, donc le placo dépasse en épaiseur de quelques centimètres. Deux portes ont été posées cassées. Les encadrements du RDC présentent pour certains de nombreux trous. Il faut reprendre les encadrements des deux chambres de l'étage.
- 1,13 Le béton des marches d'escalier a fissuré à de nombreux endroits.
- 1.14 Il faut reprendre les enduits à l'extérieur au niveau des fenêtres, les tableau, la porte etc...
 - Concernant le bardage de l'extension bois : j'insiste sur le fait que les lames de bois qui vont servir au bardage de l'extension sont entreposées sur le toit de l'extension en pleine chaleur et au contact de la pluie depuis bientôt deux mois. Elle ont donc décolorées. Il sera nécessaire de les remplacer s'il n'est pas possible de rattraper la couleur pour avoir une façade uniforme au niveau de la teinte.
- De plus, le bardage devait être posé mi-juillet, nous l'avons décalé au 1er septembre, j'ai réussi à avoir l'accord de mes voisins pour passer de leur côté, mais Mr OUBOUKHA m'informe qu'il ne pourra pas le poser car il manque des pièces d'étanchéité, qui ne sont pas chiffrées financièrement, et donc non commandées.
 - 17 |- le carrelage de la buanderie est très mal posé, carreau cassé...la dalle n'est pas à niveau.
 - Concernant la porte du local à vélo, il n'est pas possible de poser celle qui était prévue initialement car sinon une fois la voiture rentrée, la porte ne pourra pas s'ouvrir.

Mr OUBOUKHA propose de poser un volet roulant? - Concernant le tuyau d'évacuation qui sort du local à vélo, il faut trouver une solution plus esthétique, il faudrait voir pour le raccorder au réseau d'eau. De plus, l'eau ne peux pas s'évacuer à l'avant sur la rue, le rail du portail 1,20 l'empêchant. De plus, l'évacuation du toit terrasse tombe sur ce tuyau et l'eau fait un énorme bruit en tombant sur celuici, je risque de m'attirer les foudre de mes voisins. - Les joints du carrelage du sol de la salle de bain et des WC sont à certains endroits manquants et s'enlèvent à l'usure (deux mois!). Le problème étant que c'est des carreaux de ciments et le traitement pour les remontées de laitance a déjà été passé. De plus, il risque d'y avoir un problème d'étanchéité. Concernant la salle de bains du RDC, êtes vous sur que la dalle est bien étanche, ? comment Mr OUBOUKHA va-il 1,22 assurer l'étanchéité du bac à douche, avec quels produits, car la mise en oeuvre à l'air technique ? De plus, je m'interroge concernant la facturation de la maçonnerie et de l'étancheur : - Concernant l'étancheur, je ne comprend pas pourquoi les couvertines ne sont pas comprises dans son devis. En effet dans son devis initial il est noté "pose couvertine", il y a deux devis différents dont un avec couvertines, et qui est seulement à 300 € plus cher. De plus, je ne comprend pas la facture qu'il a émise, qui est du même montant que le devis, alors que celui-ci 1,25 comprend un velux qui n'a pas été posé. Son devis comprend aussi des boites à eau, qui ne sont pas posées mais qui seraient utiles de poser sur la facade 1,26 donnant côté rue. 1,27 - Concernant la maçonnerie : Nous avons constatés de grosses différences entre le devis initial et les factures, notamment sur le placo et la dalle de l'extension, Mr OUBOUKHA invoque une erreur de mesure au départ. De plus, je ne comprend pas que nous devons encore rajouter 2 800 € pour l'isolation de l'extension, il est pourtant noté sur le devis que l'isolation est comprise ? Je suis sceptique aussi sur la quantité de dalle de ragréage facturée. 1,30 Il n'est plus envisageable pour nous de continuer à ne pas avoir de visibilité sur le montant des travaux, d'autant que 1,31

nous sommes en fin de chantier. Le budget à beaucoup augmenté et cela devient problématique.











